



# Syndicat National Pénitentiaire des Surveillants

affilié à la  Fédération  
Générale  
Autonome des  
Fonctionnaires

## 2 Surveillant(e)s pris en otage au C.P de Condé sur Sarthe !

Ce matin du 5 octobre vers 10h15, une Surveillante et un Surveillant stagiaire du quartier M.C 1 de Condé sur Sarthe ont été pris en otage sous la menace d'une arme artisanale par un détenu condamné en 2017 à la réclusion criminelle à perpétuité, dont 22 ans de période de sûreté, pour viol et meurtre.

Une cellule de crise a été activée. L'Équipe Régionale d'Intervention et de Sécurité (E.R.I.S) a été immédiatement dépêchée sur les lieux, rejointe par l'équipe d'élite de la Police Nationale (R.A.I.D).

Vers 12h10, les négociations menées ont permis la libération de la Surveillante, tandis que le Surveillant, blessé au niveau de l'œil, était toujours retenu par le détenu dans sa cellule. Ce n'est que vers 14h00 que ce dernier sera enfin libéré avec la reddition du preneur d'otages.

Le SPS apporte tout son soutien à nos deux collègues très choqués par cette épreuve, ainsi qu'à tous les agents de la M.C de Condé sur Sarthe. Notre collègue blessé a immédiatement été pris en charge par l'unité médicale.

Il félicite tous les acteurs intervenus dans cet événement pour avoir contribué à cette heureuse issue.

Le Garde des Sceaux ainsi que le Directeur de l'Administration Pénitentiaire se rendront sur place en fin d'après-midi pour rencontrer les personnels.

*Le SPS déplore et condamne la surenchère de déclarations de la part de certains responsables syndicaux sur les chaînes d'informations télévisuelles qui pouvaient être suivies par le preneur d'otages, alors que des négociations étaient en cours et nos collègues toujours retenus.*

### **N'oublions pas...**

Déjà le 11 juin 2019, deux Surveillants dont une stagiaire avaient été pris en otage par un détenu, comptabilisant ainsi sa 6<sup>ème</sup> prise d'otage.

Le 5 mars 2019, cet établissement avait été le théâtre d'un acte terroriste perpétré par un détenu et sa compagne à l'UVF. Armé d'un couteau en céramique, le détenu avait gravement blessé l'un des deux Surveillants au cou, au visage et à l'abdomen.

Il est grand temps que l'Administration Pénitentiaire se dote des moyens efficaces pour enrayer le phénomène des agressions commises sur les Surveillant(e)s !

05 octobre 2021

Le Bureau National